

REGIONS	TARIFICATIONS	AVANTAGES	BENEFICIAIRES	OBSERVATIONS	PRISE EN CHARGE FINANCIERE	RESULTATS CHIFFRES
MIDI-PYRENEES Nombre de départements = 8 Population totale = 2 636 029 Demandeurs d'emploi = 121 277 Allocataires RMI = 47 000 Contrats Emploi Solidarité = 13 310 Contrats Emploi Consolidé = 8 606	Carte Midi-Pyrénées Emploi + Chèque (Mise en place 1999)	Gratuit sur les trajets interdépartementaux	Demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1, 2, 3, 4 ou 8 dont les indemnités sont inférieures au montant du SMIC NET + allocataires du RMI	30 voyages gratuits, renouvelables, dans la limite de 60 voyages par semestre Instruction des dossiers par les Conseils généraux et l'AO transports urbains à l'intérieur du PTU de l'agglomération toulousaine	Région = 70 % du plein tarif SNCF = 30 % du plein tarif	Bénéficiaires en 2007 = Coût par bénéficiaire = 188 € par an Voyages 2007 = 476 452 Coût par voyage = 9€ Voyages par bénéficiaire = par an Compensation Région 2007 = 4,535 millions €
NORD-PAS-DE-CALAIS Population totale = 3 966 588 Demandeurs d'emploi = 208 262	Carte TER Nord-Pas-de-Calais 75 % (Mise en place 2002)	75 % de réduction sur les billets plein tarif	Demandeurs d'emploi indemnisés en-dessous du SMIC, demandeurs d'emploi non imposables ayant épuisé leurs droits, primo demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, stagiaires de la formation professionnelle rémunérés en dessous du SMIC, titulaires de contrats	Carte valable 6 mois Déplacements tout motif Pas de limitation du nombre de voyages	Région = 50% du plein tarif SNCF = 25% du plein tarif	Nombre de cartes émises en 2005 = 11 985 dont 6 120 renouvellements Nombre de billets vendus en 2005 = 201 211 Recettes directes perçues par la SNCF : 398 308 € Compensation tarifaire versée par la Région 2005 = 796 616 € Frais de gestion moyen par carte
PAYS-DE-LA-LOIRE Nombre de départements = 5 Population totale = 3 323 683 Demandeurs d'emploi = 130 214 Taux de chômage : 6,7% fin 2008	ACTICARTE (mise en place mai 2006) (ancien dispositif Recruter créé en 1996 et supprimé fin mai 2006)	75% de réduction	Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégories 1 - 2 - 3 et 4 dont le niveau de ressources est inférieur à 80% du SMIC brut 39h (1 178 €)	Carte individuelle délivrée par courrier par un prestataire de la Région après instruction du dossier et justificatifs Tout motif de déplacement sur le réseau régional Valable 1 an (renouvelable). Pas de limitation en nb de trajets	Région = 50% SNCF = 25%	Bénéficiaires : 9212 (avril 2009) // 8673 fin 2008 Nombre de voyages : 159 203 (en 2008) Nombre de voyages par carte : 19,6 en 2008
PICARDIE Nombre de départements = 3 Population totale = 1 910 285 Demandeurs d'emploi = 87 933	Picardie Pass Emploi	100% de réduction	Demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche en Picardie, Lille, Paris, Reims ou Rouen	Bons d'échange à retirer à l'ANPE, les missions locales et les PAIO Gratuité depuis le 02/05/2005	Région = 75 % SNCF = 25 %	Bénéficiaires = 4700 Compensation Région 2008 = 100 000 €
POITOU-CHARENTES Nombre de départements = 4 Population totale = 1 703 738 Demandeurs d'emploi = 70 076	Cartes emploi	75 % de réduction	Demandeurs d'emploi de catégories A, B et D	Carte accompagnée d'un coupon trimestriel renouvelable sur présentation d'une nouvelle attestation de l'ANPE	Région = 50% SNCF = 25%	Le tarif a été lancé en juin 2009 : pas encore de retour
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR Nombre de départements = 6 Population totale = 4 890 000 (estimation 2008) Demandeurs d'emploi = 316 760	Billet Demandeur d'emploi DISPOSITIF SUSPENDU DEBUT 2009 PAR POLE EMPLOI Carte Solidarité (Mise en place 2003)	Bon de transport gratuit 90 % de réduction	Demandeurs d'emploi Demandeurs d'emploi indemnisés en dessous du SMIC, en fin de droits, non imposable, RMIstes, AAH, CES, CEC	Bon à échanger remis par ANPE Aller-retour obligatoire	Région = 50% / ANPE = 50%	Billets chômeurs en 2008 : 29 552 billets Coût Région : 120 000 € Carte solidarité 3 500 à 4 000 cartes établies chaque mois, soit 22 000 à 23 000 bénéficiaires : 561 000 billets en 2008 (compensations estimées à 4 M€ par an environ)
RHONE-ALPES Nombre de départements = 8 Population totale = 5 947 000 Demandeurs d'emploi = 259 499 Allocataires RMI = 76 595	Carte Coup de Pouce	75 % de réduction	Demandeurs d'emploi indemnisés en-dessous du SMIC, demandeurs d'emploi de longue durée, demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, bénéficiaires du RMI, jeunes de moins de 26 ans en période d'insertion En cours d'évolution suite à création du RSA	Carte nominative gratuite valable 6 mois Déplacements tout motif Pas de limitation du nombre de voyages	Région = perte de recettes minorée par un effet de réduction de la fraude et un effet d'induction (0.86 fois le montant des recettes pour une part induite de 40 %)	Bénéficiaires potentiels = 360 000 Bénéficiaires environ 20 000 bénéficiaires (36 083 cartes en 2006) Coût par carte: 33 € 529 000 voyages en 2006 Mobilité moyenne : 14 voyages par carte Coût total pour la Région en 2005 : 1 200 000 € (dont 14% de gestion)

MINIMA SOCIAUX	CONDITIONS D'ATTRIBUTION
Revenu minimum d'insertion (RMI) Allocation de parent isolé (API) Allocation aux adultes handicapés (AAH) Minimum vieillesse (CBAV)	<p>Avoir au moins 25 ans, ou moins avec un enfant à charge</p> <p>Mère ou père qui assume seule la charge d'un ou de plusieurs enfants pendant un an ou jusqu'au troisième anniversaire du plus jeune enfant</p> <p>Adulte de 20 à 60 ans qui présente un taux d'incapacité au moins égal à 80 % ou reconnu dans l'impossibilité de se procurer un emploi en raison de son handicap. Ces conditions sont appréciées par une commission médicale, la COTOREP. L'allocation peut comp</p> <p>Personnes de plus de 65 ans bénéficiaires d'une retraite ou d'une pension de reversion.</p>

Montant mensuel au 1er janvier 2004
417,88 euros pour une personne seule 707,19 € avec un enfant à charge 567,74 € pour un handicapé vivant seul 587,74 € pour une personne seule